

PLAN CLIMAT CANTONAL

Conférence de presse, 11 février 2022

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)**

Secrétariat général (SDTE)



M. Laurent Favre

Conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement

Déroulement de la conférence de presse

1. Contexte
2. Plan climat : objectifs
3. Résultats de la consultation
4. Paquet de mesures 2022 - 2027
5. Organisation, mise en œuvre et suivi
6. Prochaines étapes
7. Questions des médias

1. Contexte

Les changements climatiques

... toujours au centre des préoccupations et des ambitions.



Cressier, été 2021



Novembre 2021

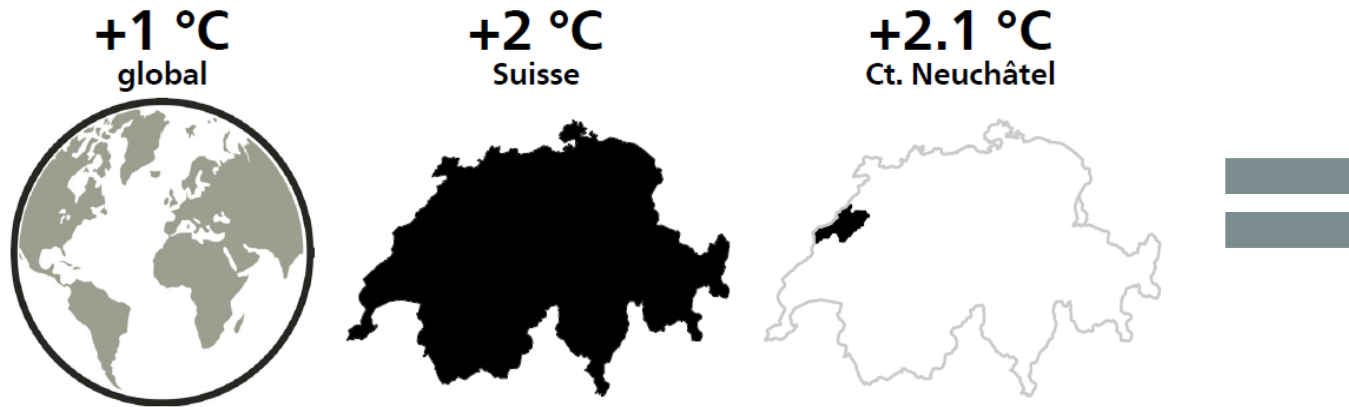


Septembre 2021



Grand toit solaire, Château d'Auvernier

Les changements climatiques



NCCS, novembre 2021

Quatre changements majeurs attendus :

- des étés secs
- plus de jours de canicule
- des précipitations violentes
- des hivers pauvres en neige

Contribution neuchâteloise au réchauffement climatique

(Source : Quantis, 2020)

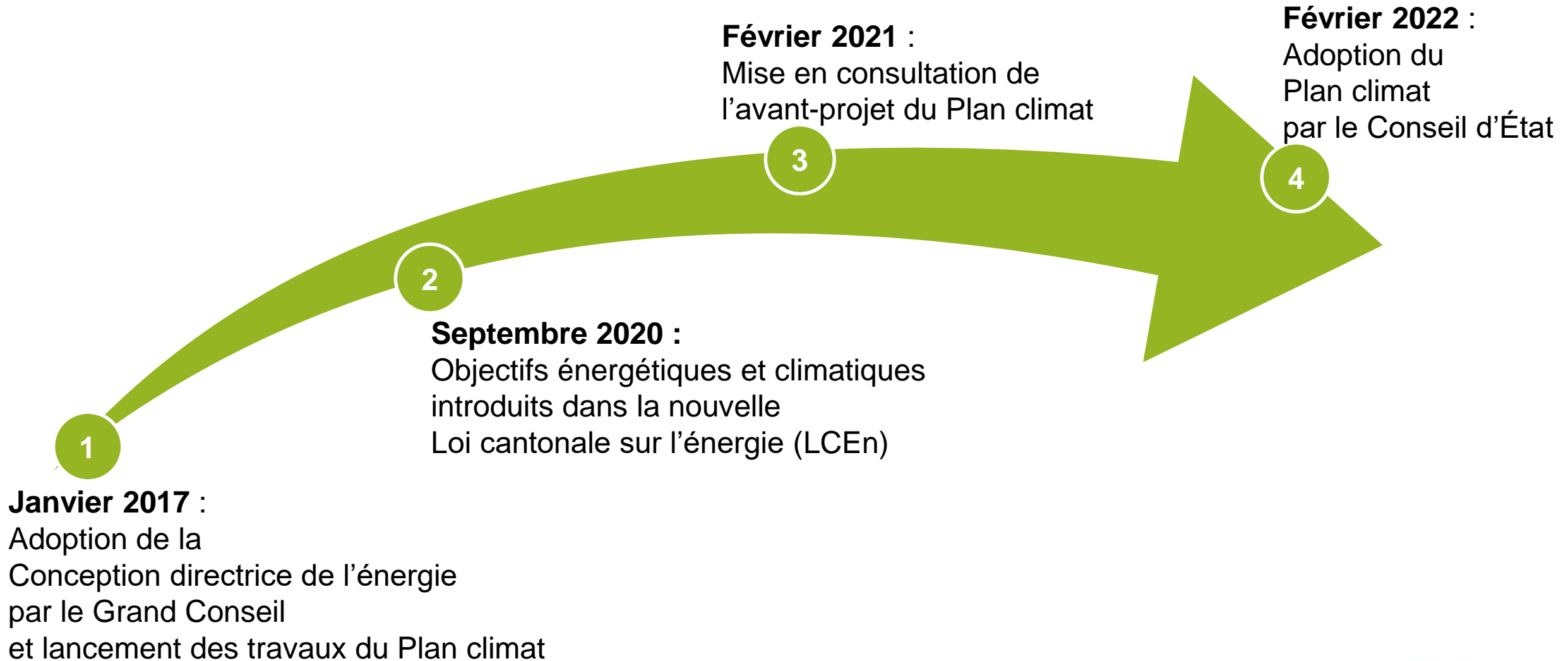
Secteur	Émissions en 2018 [t CO2 éq.]	
Consommations énergétiques	Combustibles*	900'000 60%
	Carburants	350'000 23%
	Cimenteries	120'000 8%
	Traitement des déchets	4'000 0,3%
	Agriculture	210'000 14%
	Affectation du territoire	-70'000 -5%
	TOTAL des émissions nettes	1'510'000 100%

Sources de GES : Combustibles*, Carburants, Cimenteries, Traitement des déchets, Agriculture
 Puits de GES : Affectation du territoire

8,6 t CO2 éq. / hab.
 ↓
5,2 t CO2 éq. / hab.
 (sans raffinerie et cimenterie)

*yc. valorisation thermique des déchets

Historique du projet



2. Plan climat : objectifs

Le Plan climat en bref



1 VISION POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

2 VOLETS

RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

14 DOMAINES D'INTERVENTION

20 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

**PLUS DE 80 MESURES VALIDÉES ET EN DÉPLOIEMENT
52 NOUVELLES MESURES**

SUIVI ET CONTRÔLE DES RÉSULTATS

Le Plan climat en bref

... est une stratégie climatique cantonale volontariste.

... constitue la première étape (période 2022 - 2027) de la réponse du Conseil d'État au défi climatique. D'autres étapes suivront et seront nécessaires pour atteindre les objectifs fixés (processus évolutif).

... est une première impulsion de 55 millions de francs pour les 52 nouvelles mesures proposées (hors investissements dans des mesures déjà en déploiement).

Le Plan climat en bref

... couvre l'ensemble des domaines touchés et relevant de la compétence cantonale : bâtiment, mobilité, agriculture, sylviculture, biodiversité, santé, dangers naturels, formation, etc.

... intégrera les acteurs de la société dans le cadre du Conseil consultatif pour le climat qui sera mis en place.

... ambitionne de renforcer la dynamique au sein de la société neuchâteloise afin que chacune et chacun contribuent à la protection du climat.

Le Plan climat en bref

... s'inscrit dans une démarche globale du Conseil d'État afin de résolument orienter le canton vers un développement durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

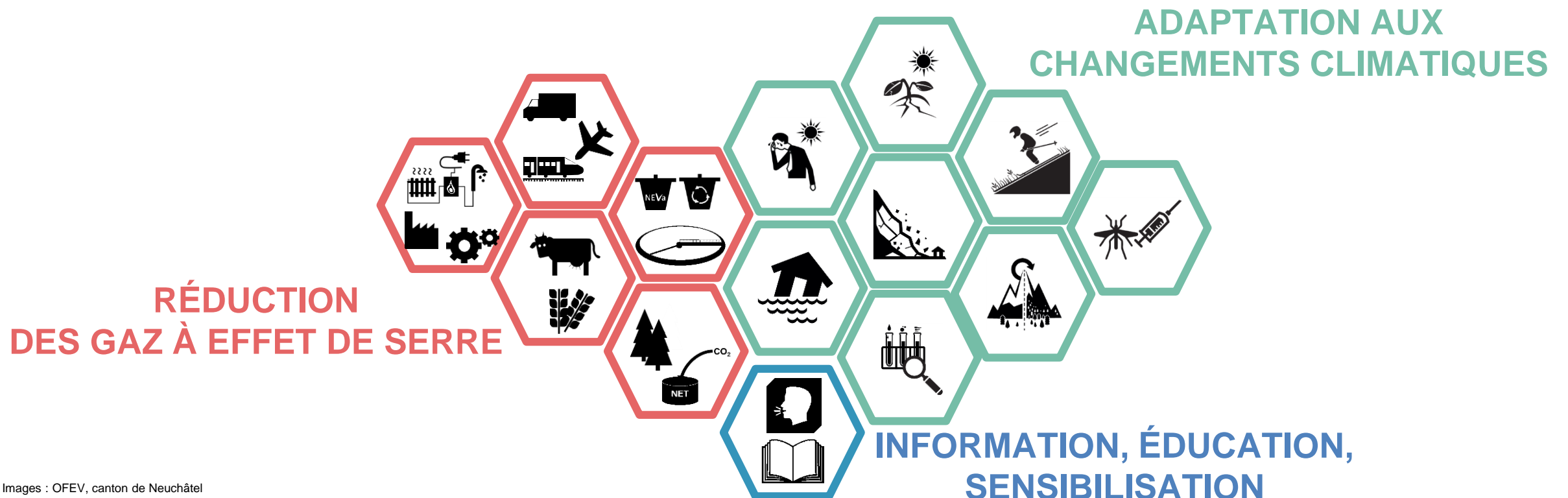


Plus de 130 mesures en faveur du climat

→ Plus de 80 mesures validées et en cours de déploiement

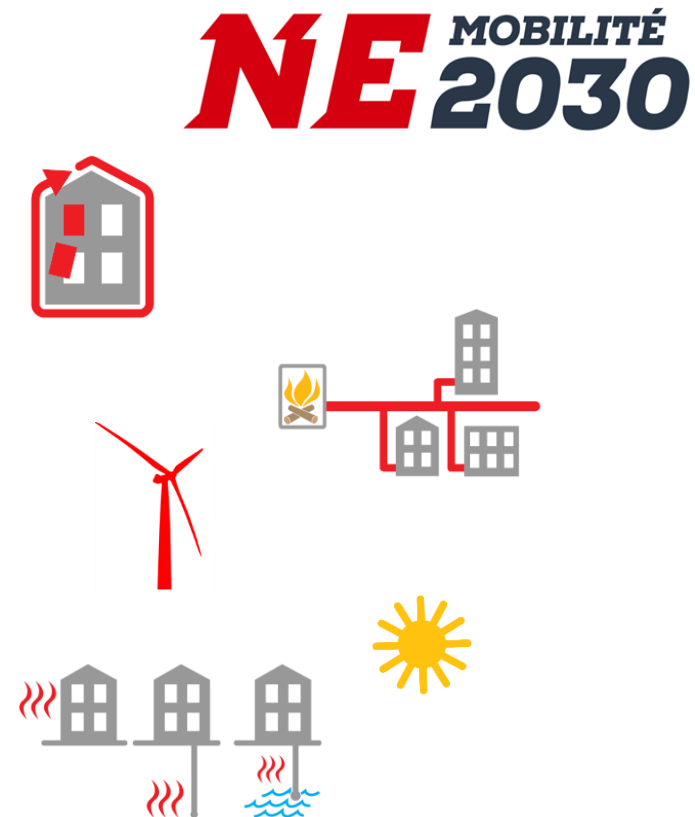
→ **52 nouvelles mesures**

... couvrant tous les domaines d'intervention concernés



Mesures en déploiement

- Doublement de la part modale TP via ligne directe et RER NE
- Promotion des bornes de recharge électrique
- Obligation d'assainissement des bâtiments
- Concrétisation du plan de mobilité douce
- Développement des énergies renouvelables
- Concrétisation du concept éolien
- ...



Une vision pour notre canton



À l'horizon 2050, le Canton de Neuchâtel :

- atteint la «**neutralité carbone**» territoriale et
- maintient une **bonne qualité de vie** sur l'ensemble de son territoire malgré les changements climatiques

Cinq objectifs stratégiques

RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

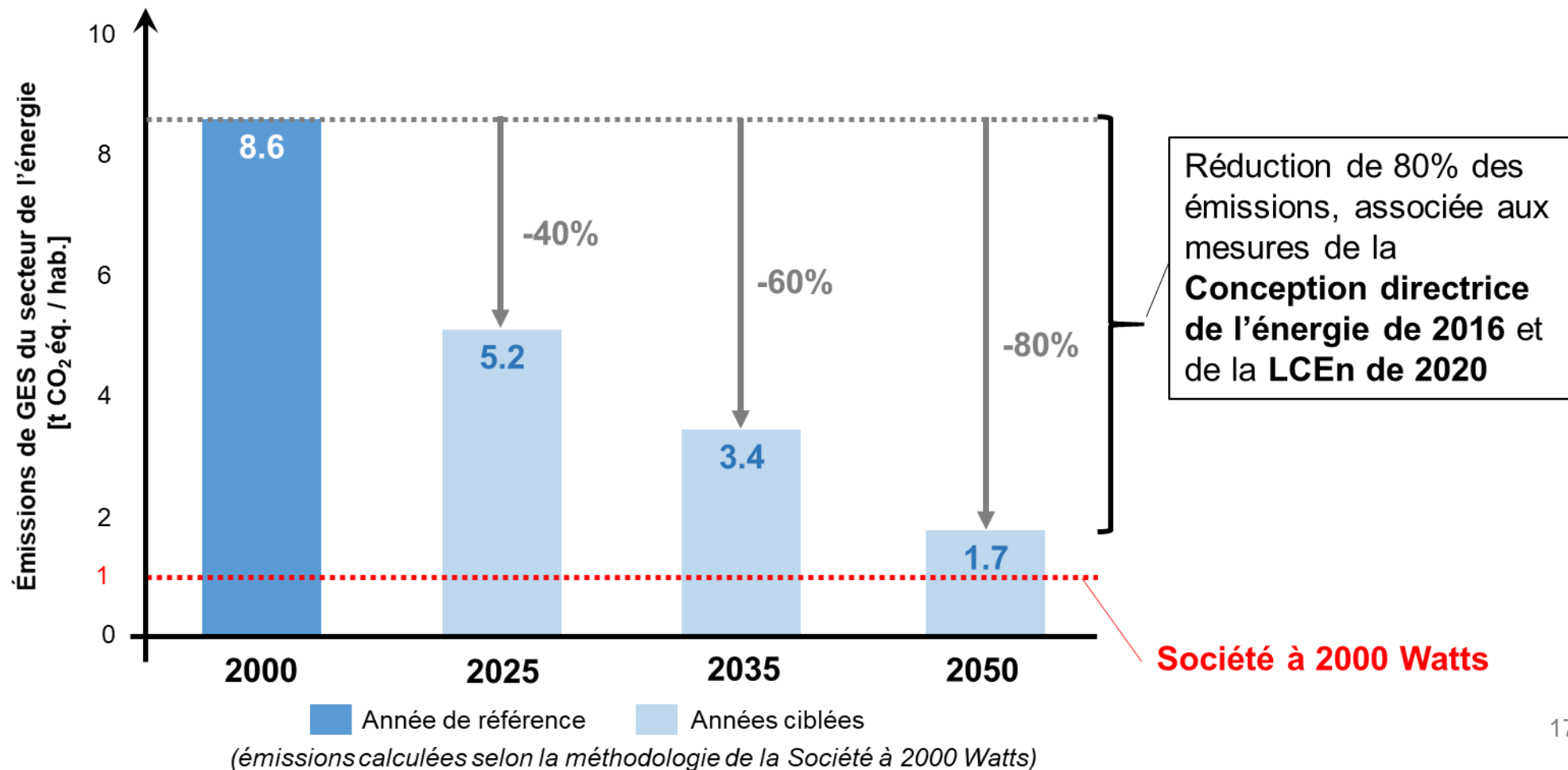
- 1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- 2 Neutraliser les émissions territoriales restantes

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 3 Renforcer la protection de la population
- 4 Intégrer le climat dans le développement territorial et économique
- 5 Soutenir la résilience des écosystèmes

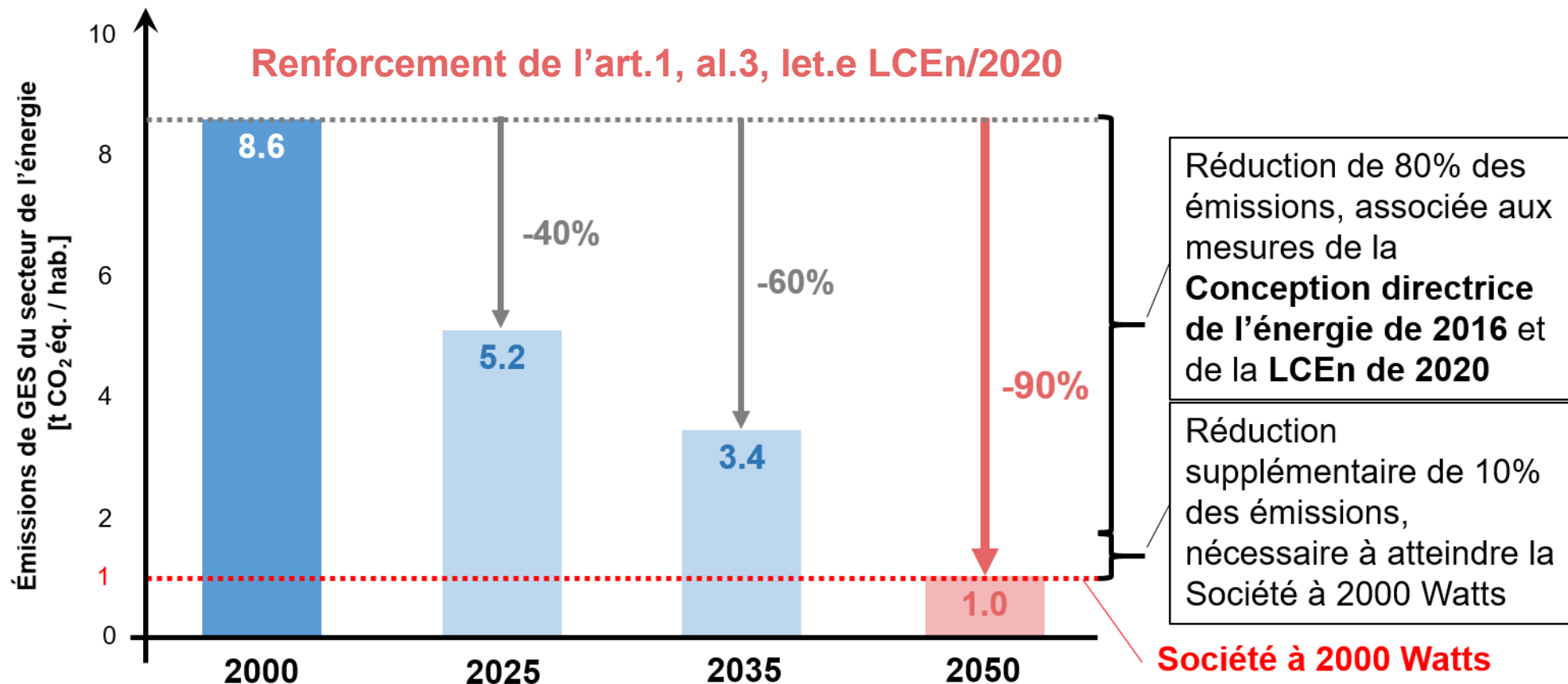
Objectif de neutralité carbone en 2050

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie (électricité, combustibles, carburants)



Objectif de neutralité carbone en 2050

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie (électricité, combustibles, carburants)



■ Année de référence ■ Années ciblées
(émissions calculées selon la méthodologie de la Société à 2000 Watts)

Objectif de neutralité carbone en 2050

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie (électricité, combustibles, carburants)

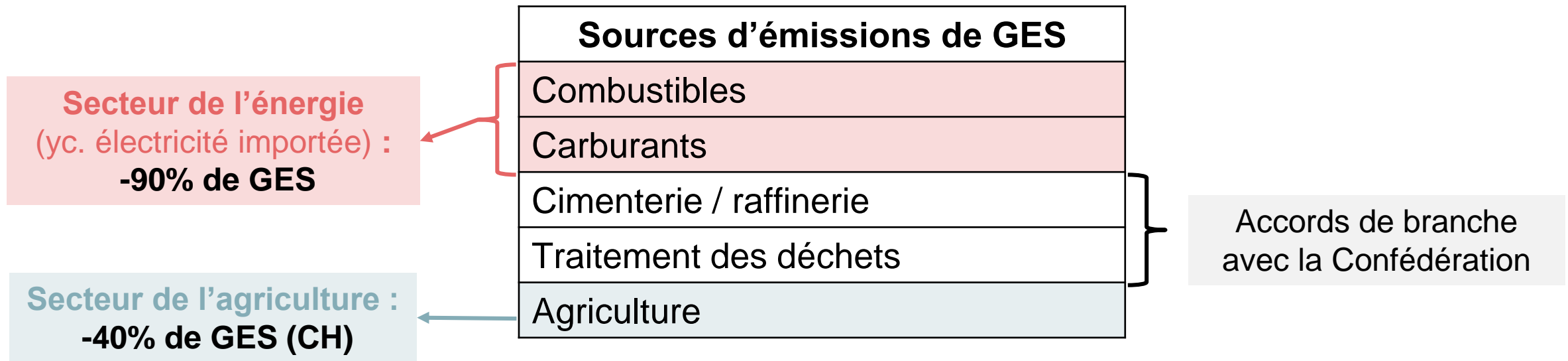
Renforcement de l'art.1, al.3, let.a, b et c LCEn/2020

	2025	2035	2050	2050
Consommation d'énergie finale <i>(art.1, al.3, let.a LCEn)</i>	-15%	-30%	-40%	-50%
Consommation d'énergie finale par habitant <i>(art.1, al.3, let.c LCEn)</i>	-25%	-40%	-55%	-60%
Puissance primaire en watt par habitant <i>(art.1, al.3, let.d LCEn)</i>	-30%	-45%	-60%	-60%
Production d'énergies renouvelables <i>(art.1, al.3, let.b LCEn)</i>	+150%	+200%	+450%	+500%

(Année de référence : 2000)

Objectif de neutralité carbone en 2050

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre aussi dans les autres secteurs.

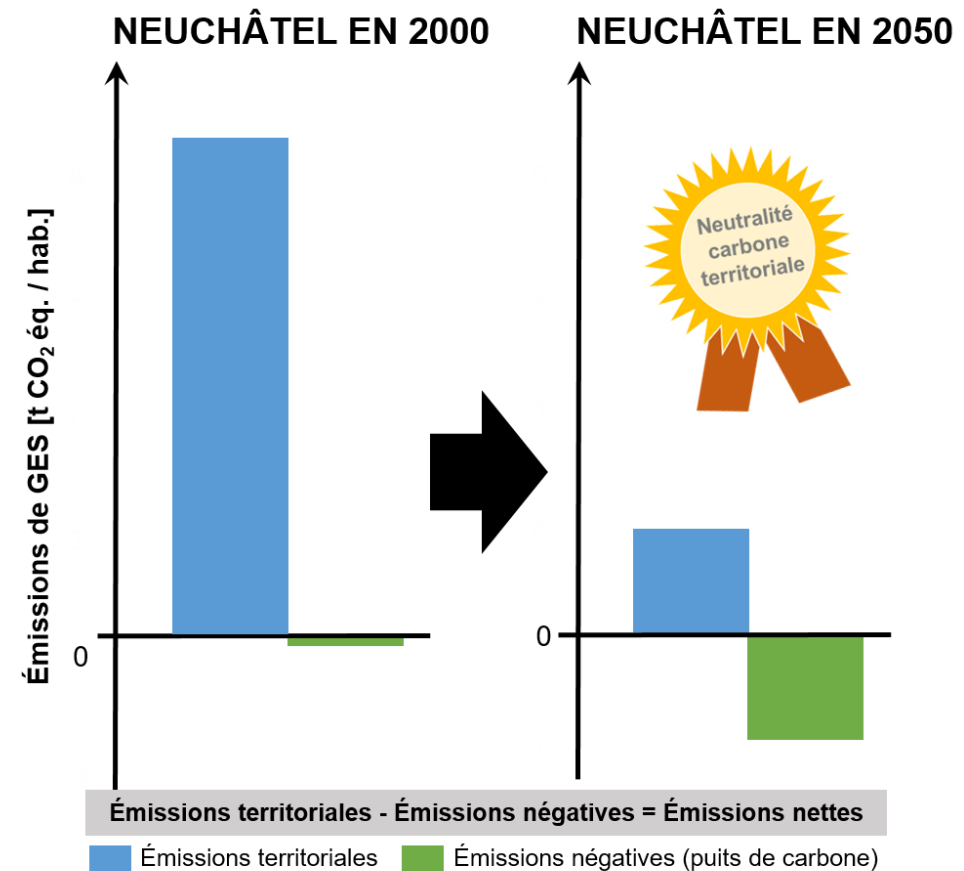


Mais aussi :
sensibilisation au changement de comportements
(émissions importées ou exportées)

Objectif de neutralité carbone en 2050

2. Neutraliser les émissions restantes (difficiles à éviter) :

- **Puits de carbone naturels (marais, p.ex.)**
- Technologies d'émissions négatives (NET)
- Compensation volontaire via des projets de protection climatique à l'étranger



3. Résultats de la consultation

Mme Ana Gonseth

Coordinatrice cantonale du développement durable

Le retour de consultation en chiffres

65 prises de position
avec plus de 500 commentaires



66% de positions favorables

20% de positions mitigées

14% de positions défavorables

objectifs trop/pas assez ambitieux

QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION ¹	OUI	NON	Pas d'avis
Chapitre « 1. Introduction »			
1.1 Les explications relatives aux changements climatiques et à la politique climatique vous semblent-elles pertinentes°?	88%	10%	2%
1.2 Manque-t-il un ou plusieurs thèmes essentiels dans ce premier chapitre ?	46%	50%	4%
1.3 Les figures vous semblent-elles claires ?	90%	5%	5%
Chapitre « 2. Le Plan climat cantonal »			
2.1 Les explications relatives au Plan climat cantonal vous semblent-elles claires ?	89%	9%	2%
Chapitre « 3. En bref »			
3.1 Les informations synthétiques fournies dans ce chapitre vous semblent-elles pertinentes°?	80%	16%	4%
3.2 La figure « Plan climat cantonal en bref » vous semble-elle claire°?	84%	12%	4%
Chapitre « 4. Réduction des gaz à effet de serre »			
4.1 Les explications relatives à la situation actuelle du canton vous semblent-elles compréhensibles et complètes°?	55%	45%	0%
4.2 La vision et les deux objectifs stratégiques vous semblent-ils pertinents°?	69%	27%	4%
4.3 Les domaines d'intervention (énergie et bâtiment, transports, alimentation et agriculture, etc.) et les objectifs opérationnels associés vous semblent-ils pertinents ?	57%	41%	2%
4.4 Les mesures proposées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre vous semblent-elles pertinentes ?	41%	52%	7%
4.5 Les figures et les tableaux vous semblent-ils clairs ?	84%	8%	8%
Chapitre « 5. Adaptation aux changements climatiques »			
5.1 Les explications relatives à la situation actuelle du canton vous semblent-elles compréhensibles et complètes ?	62%	6%	32%
5.2 La vision et les trois objectifs stratégiques vous semblent-ils pertinents ?	68%	9%	23%
5.3 Les domaines d'intervention (fortes chaleurs, sécheresse, crues, mouvements de terrain, etc.) et les objectifs opérationnels associés vous semblent-ils pertinents ?	65%	11%	24%
5.4 Les mesures proposées pour s'adapter aux changements climatiques vous semblent-elles pertinentes ?	53%	21%	26%
5.5 Les tableaux vous semblent-ils clairs ?	67%	6%	27%
Chapitre « 6. Information, éducation et sensibilisation »			
6.1 Les explications relatives à l'information, l'éducation et la sensibilisation vous semblent-elles compréhensibles et complètes ?	82%	11%	7%
6.2 Les mesures proposées dans ce domaine vous semblent-elles pertinentes ?	46%	44%	10%
Chapitre « 7. Suivi et contrôle des résultats »			
7.1 Les explications relatives au suivi et au contrôle du plan climat sont-elles compréhensibles et complètes ?	49%	40%	11%

Nouveaux éléments

Plusieurs compléments et adaptations apportés au rapport final, en particulier :

1. Renforcement des mesures :

- Soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'énergie du bâtiment (R3)
- Exploiter rapidement le potentiel solaire sur les grands toits (R2)
- Exploiter le potentiel de captation du CO₂ dans les sols agricoles (R23)
- Valoriser la mobilisation des jeunes (T3)

2. Gouvernance :

- Plateforme Climat
- Conseil consultatif pour le climat

3. Financement via la réserve pour les projets de développement durable.

4. Monitoring des résultats.

4. Paquet de mesures 2022 - 2027

Mesures du plan climat

Bâtiments

- Augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments (mesure R1)
- ★ Subventionner les installations solaires photovoltaïques sur de grands toits (R2)
- ★ Soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'isolation, du stockage de l'énergie et du solaire dans le domaine des bâtiments (R3)
- Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois (R24)

★ = mesure ajoutée ou renforcée suite à la mise en consultation de l'avant projet du Plan climat

Mesures du plan climat

Transports

- Développer la mobilité électrique dans les transports publics urbains (R7)
- Promouvoir les transports publics auprès des jeunes adultes (R9)
- Promouvoir l'hydrogène d'origine renouvelable pour le transport routier de marchandises (R8)

Gestion des déchets

- Mieux valoriser les matériaux minéraux (R19)

Mesures du plan climat

Agriculture

- Valoriser le potentiel cantonal de production de biogaz à partir de déchets agricoles (mesure R13)
- Exploiter le potentiel de captation du CO₂ dans les sols agricoles (R23)
- ★ Adapter le vignoble et les cépages cultivés et lutter contre les organismes émergents nuisibles à la viticulture (A3)
- Augmenter les capacités d'adduction en eau dans les zones rurales (A8)

Mesures du plan climat

Gestion des dangers naturels

- Compléter et adapter la cartographie des dangers naturels et développer une gestion basée sur les risques (A12)
- Préciser la mise en œuvre des zones de danger dans l'aménagement du territoire et sur les projets constructifs (A14)
- Adapter la carte des forêts à fonction protectrice (A16)

Gestion des forêts

- Adapter la sylviculture pour limiter les risques d'incendie sur les stations sensibles (A10)
- Adapter la sylviculture pour garantir la multifonctionnalité des milieux forestiers (A15)

Mesures du plan climat

Gestion des eaux

- Mettre en place une gestion quantitative des eaux prélevées (mesure A4)
- Promouvoir la récupération et le stockage d'eaux pluviales (A18)
- Adapter la mise sous protection et la surveillance des eaux souterraines (A6)

Gestion de la biodiversité

- Revitaliser les marais d'importance nationale du canton (mesure R22)
- Revitaliser et créer un réseau de biotopes humides (A20)

Mesures du plan climat

Santé humaine

- Localiser et lutter contre les îlots de chaleur (mesure A1)
- Formaliser et diffuser un Plan canicule (A2)

Tourisme

- Favoriser le développement d'offres touristiques de quatre saisons (A17)
- Développer le tourisme responsable (A19)

Mesures du plan climat

Accompagnement au changement

- Adapter les comportements en lien aux enjeux climatiques (T2)
- ★ Valoriser la mobilisation des jeunes (T3)

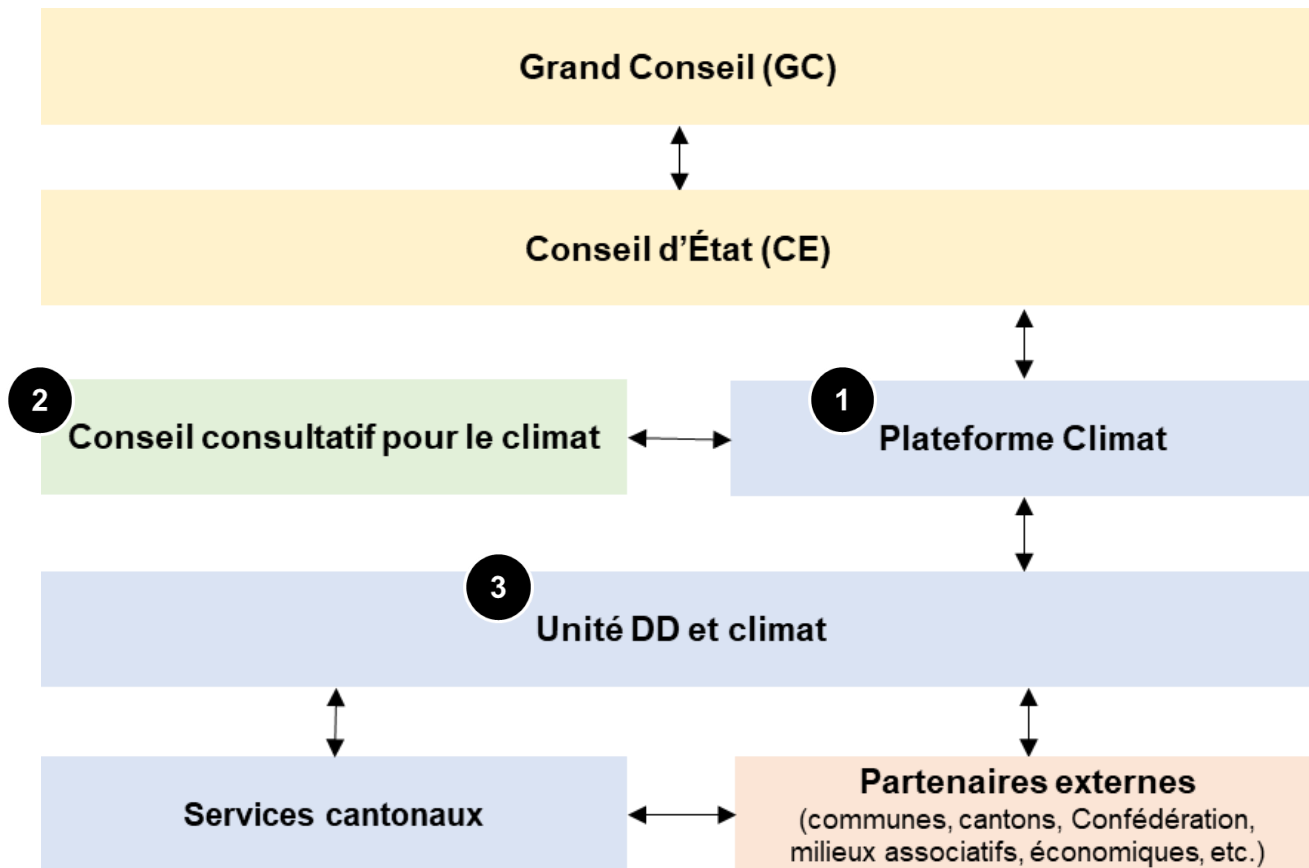
Exemplarité de l'État

- Orienter les investissements publics vers plus de durabilité (R26)
- Intégrer les thématiques du développement durable et du climat dans la formation continue de l'État (T4)

5. Organisation, mise en œuvre et suivi

Gouvernance

Pilotage transversal pour répondre aux besoins de coordination et d'arbitrage, avec création de :



- 1 PLATEFORME CLIMAT**
coordination interdépartementale des travaux
- 2 CONSEIL CONSULTATIF POUR LE CLIMAT**
accompagnement de la Plateforme Climat
- 3 DÉLÉGUÉ-E DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CLIMAT**
coordination de l'ensemble du Plan climat
collaboration avec les institutions

Ressources nécessaires

La 1^{ère} étape de mise en œuvre a été prolongée de 2026 à 2027.

Le coût total estimé pour les 52 nouvelles mesures est de :

COÛTS TOTAUX [CHF]	PÉRIODE 2022 - 2027
Dépenses brutes	54'894'000.-
Subventions, Contributions	-9'451'000.-
Dépenses nettes	45'443'000.-

Rappel :

Ces montants ne prennent pas en compte les coûts déjà engagés dans les mesures en déploiement.

Par exemple : 970 millions de francs pour le RER neuchâtelois, dont 114 millions à la charge du canton.

Ressources nécessaires

DÉPENSES NETTES [CHF]

PÉRIODE 2022-2027

Réduction des gaz à effet de serre	34'529'000.-	76%
<i>Énergie et bâtiments</i>	9'580'000.-	21%
<i>Transports</i>	20'639'000.-	45%
<i>Alimentation et agriculture</i>	1'580'000.-	3%
<i>Gestion des déchets</i>	1'227'000.-	3%
<i>Puits de carbone</i>	1'503'000.-	3%
Adaptation aux changements climatiques	8'979'000.-	20%
<i>Accentuation des fortes chaleurs</i>	889'000.-	2%
<i>Accroissement de la sécheresse</i>	4'806'000.-	11%
<i>Aggravation du risque de crues</i>	1'470'000.-	3%
<i>Fragilisation des pentes et recrudescence des mouvements de terrain</i>	324'000.-	1%
<i>Élévation de la limite des chutes de neige</i>	160'000.-	0%
<i>Dégradation de la qualité de l'eau, des sols et de l'air</i>	30'000.-	0%
<i>Modification des paysages, des milieux naturels et de la diversité des espèces</i>	1'300'000.-	3%
<i>Propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques</i>	-	-
Information, éducation et sensibilisation	1'935'000.-	4%
TOTAL	45'443'000.-	100%

Financement des mesures

MONTANTS BRUTS [CHF]	PÉRIODE 2022-2027
Ressources nécessaires	54'894'000.-
Financement proposé :	
- Déjà sollicité, crédit ad hoc ou budget ordinaire	32'750'000.-
- Crédit d'engagement Plan climat	22'144'000.-

Proposition du Conseil d'État :

Financement par la réserve relative aux investissements futurs en faveur du développement durable.

Suivi des résultats

Monitoring régulier des résultats du Plan climat (mesure T5)

- Système d'indicateurs de suivi à compléter et consolider
- Quantification des émissions de GES extra-territoriales

Publication des résultats

- Rapports quinquennaux Plan climat. → *rapports de référence*
- Éclairages sectoriels via :
 - Statistique annuelle de l'énergie
 - Rapport quadriennal sur l'aménagement du territoire
 - ...
- Rapports communaux concernant le suivi des plans communaux des énergies

6. Prochaines étapes

Prochaines étapes

1. Porter le projet en commission parlementaire et devant le Grand Conseil (printemps 2022)
2. Publier et promulguer le décret portant octroi du crédit d'engagement Plan climat (été 2022)
3. Assurer la mise en place des conditions cadres pour la mise en œuvre (dès été 2022)
4. Mettre en place le dispositif de suivi et de contrôle des résultats (dès 2023)

Merci pour votre attention !



7. Questions des médias